

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 24 septembre 2014 portant vérification de la conformité du barème proposé par Vialis au 1<sup>er</sup> octobre 2014 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, Michel THIOILLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Vialis, le 8 septembre 2014, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1<sup>er</sup> octobre 2014. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Vialis

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Vialis depuis cette date, estimée par le fournisseur à - 0,268 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 25 juin 2014 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Vialis.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et le 1<sup>er</sup> octobre 2014 correspond à une baisse de - 0,268 c€/kWh.

### 3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Vialis est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 2014

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel de Vialis**  
**applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2014 (hors TVA et hors CTA)**

**Tarifs en distribution publique**

Tarifs	Prix
Tarif Binôme	
Abonnement en €/mois	12,89
Prix proportionnel en c€/kWh	4,773
Tarif B2S	
Abonnement en €/mois	73,51
Prix proportionnel Hiver en c€/kWh	4,525
Prix proportionnel Eté en c€/kWh	3,888
Tarif B2I	
Abonnement en €/mois	18,00
Prix proportionnel en c€/kWh	4,551
Tarif Général	
Abonnement en €/mois	3,32
Prix proportionnel de 1 à 140 kWh/mois en c€/kWh	7,622
Prix proportionnel au-delà de 140 kWh/mois en c€/kWh	6,968
Tarif Logement ou local vide	
Abonnement en €/mois	3,32
Prix proportionnel en c€/kWh	7,622
Tarif Général extinction	
Abonnement en €/mois	3,32
Prix proportionnel de 1 à 233 kWh/mois en c€/kWh	9,126
Prix proportionnel de 234 à 1 395 kWh/mois en c€/kWh	8,667
Prix proportionnel au-delà de 1 396 kWh/mois en c€/kWh	6,099
Tarif Binôme B en extinction	
Abonnement en €/mois	42,23
Prix proportionnel en c€/kWh	4,752

## Tarifs à souscription

### Tarif à souscription journalière

Abonnement €/an	Prime fixe annuelle €/MWh/j/an	Prime fixe réduite d'été €/MWh/j/an	Prix proportionnel Hiver Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Hiver Tranche > 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche > 24 GWh annuels €/MWh
5 129,16	564,48	378,43	36,49	33,52	35,92	32,95